



« Ma santé, Ma Région » : L'Occitanie lance son service public pour une santé de proximité

Vendredi 17 juin 2022

**Ma santé,
Ma Région**



Édito

La santé figure parmi les premières préoccupations des Français. Ils constatent que notre système de santé traverse une crise et sont inquiets quant à leur accès aux soins. C'est pourquoi je défends une gestion de proximité, adaptée aux besoins de chaque territoire.

En construisant la santé du quart d'heure, la Région Occitanie tient son engagement : 200 professionnels de santé, notamment des médecins généralistes, seront recrutés par le groupement « Ma santé, Ma Région », dont une quarantaine dès 2022. Véritable outil pour lutter contre les déserts médicaux, les 2 premiers médecins salariés exerceront à Sainte-Croix Volvestre en Ariège.

Je remercie d'ores et déjà nos premiers partenaires avec qui nous travaillons déjà pour mettre en place des centres de santé permettant à tous les habitants d'Occitanie d'avoir accès aux soins dont ils ont besoin.



Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Ils s'engagent avec la Région pour lutter contre les déserts médicaux

Les Conseils départementaux :

« Pour lutter contre la désertification médicale, le Département des Pyrénées-Orientales a choisi très tôt de soutenir les projets de création ou modernisation de maisons de santé, centres de santé pluriprofessionnels et pôles santé. Pour aller plus loin, le Département a voté un nouveau pacte en faveur de la Santé pour les Pyrénées-Orientales et mobilise tous les leviers notamment au travers du Groupement d'Intérêt Public « Ma Santé, Ma Région ». »



Hermeline Malherbe, présidente du département des Pyrénées-Orientales

« Le Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne, fortement mobilisé sur l'accès aux soins pour tous, a souhaité compléter son panel de dispositifs par son adhésion au GIP* et adresser un signal fort aux élus et aux habitants des territoires « sans médecins ». Ce GIP* porte aujourd'hui l'espoir d'une organisation efficiente, destinée à traiter efficacement nos problèmes de déserts médicaux. »



Michel Weill, président du département du Tarn-et-Garonne

Les communes et intercommunalités :

« En Comminges, comme dans de nombreux territoires ruraux, la désertification médicale est devenue une problématique récurrente qui pénalise une grande partie de la population qui compte au demeurant un nombre élevé de séniors. Afin de palier à cette pénurie de médecins généralistes, la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges a choisi d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public lancé par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée visant à créer un réseau régional de centres de santé où pourront exercer des médecins salariés. Cette initiative, portée à l'échelon régional, devrait permettre une répartition plus équitable des médecins sur l'ensemble du territoire commingeois et venir ainsi remédier à une situation de plus en plus préoccupante. »



Magali Gasto Oustric, présidente de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges

« Pour faire face au problème de désertification médicale, nous avons décidé depuis plusieurs années de nous impliquer dans l'accueil des professionnels de santé avec des maisons de santé puis un centre de santé. Maintenant nous rejoignons le GIP* régional avec la volonté d'attirer des médecins en démarrage d'activité. »



François Arcangeli, président de la Communauté de communes Cagire Garonne Salat

« Après presque deux ans de rencontres, débats et réflexions avec tous les professionnels de santé du territoire et à travers eux les citoyens, le centre de santé nous a paru être une priorité pour notre bassin de vie. Ce projet est donc indispensable pour le bien-être de tous, d'où notre adhésion au GIP* « Ma santé, Ma Région ». »



Jacques Garsau, Maire de Millas

* GIP : Groupement d'Intérêt Public

« La Communauté de Communes Couserans Pyrénées se réjouit de l'ouverture imminente du Centre de Santé de Sainte Croix Volvestre. Il n'y avait plus de médecin sur cette zone depuis plusieurs mois. La population va retrouver une médecine de proximité. Ce centre va permettre par un maillage avec les Maisons de Santé Pluriprofessionnelle, la couverture santé de l'ensemble du territoire. »



Jean-Noël Vigneau, président de la Communauté de Communes Couserans-Pyrénées

« Le territoire rural et de montagne de la Haute-Ariège est particulièrement touché par la désertification médicale. Je fonde mes plus vifs espoirs pour que le GIP* « ma Santé, ma Région », outil de mutualisation de moyens créé à l'initiative de la Région Occitanie, redonne à ses administrés, le droit de se soigner. »



Alain Naudy, président de la Communauté de communes de Haute-Ariège

« À l'appel de la présidente Carole Delga que je remercie, c'est donc avec beaucoup d'espoir et sans hésiter que nous avons choisi de participer à l'initiative volontariste de la Région de recruter de nouveaux médecins. Nous sommes fiers et honorés de faire partie des communes fondatrices du GIP*. Cependant, je suis conscient que cela prendra du temps, si bien que la Ville continuera son opération de séduction des médecins en parallèle. »



Eddy Valadier, Maire de Saint-Gilles

« Consciente des enjeux sanitaires, la Communauté de communes Cazals-Salviac a doté son territoire d'un centre de santé. Ce partenariat innovant avec la Région facilitera le recrutement des médecins salariés. C'est aujourd'hui qu'il faut agir et mettre en place les solutions pour demain. »



Mireille Figeac, présidente de la Communauté de communes Cazals-Salviac

« L'offre de santé et l'accès à des soins de proximité constituent un enjeu majeur d'aménagement du territoire et d'égalité pour la santé. Enjeu pour lequel la Communauté de communes Lodévois et Larzac et la ville de Lodève militent fortement pour l'accès pour tous à des médecins généralistes. »



Jean-Luc Requi, président de la Communauté de communes Lodevois-Larzac

« La Communauté de communes Neste Barousse est impliquée dans le développement de l'offre de santé avec notamment la création d'une Maison de Santé pluri professionnelle dès 2015. La concrétisation du centre de santé apporterait une réponse rassurante aux habitants et élus du territoire. »



Yoan Rumeau, président de la Communauté de communes Neste Barousse

« La désertification médicale est une préoccupation Nationale, qui nous mobilise tous. Force est de constater que la commune de Villesèque-des-Corbières, et les communes des alentours du territoire de Durban Corbières, implantées dans un milieu rural, n'échappent pas à ce contexte défavorable. Grâce à l'adhésion au GIP* « Ma santé, Ma Région », nous pourrions bénéficier d'un accompagnement et d'une aide dans nos recherches pour le maintien d'une offre de soins de proximité et de qualité, s'appuyant sur un pôle de compétences multiples que nous apportera la Région Occitanie. »



Catherine Maitre, Maire de Villesèque-des-Corbières

* GIP : Groupement d'Intérêt Public

Les structures mettant à disposition leurs réseaux et expertises :

- « L'Association des Internes de Médecine Générale de Midi-Pyrénées ou l'AIMG-MP trouve en ce Groupement d'Intérêt Public le moyen d'être acteur au sein des réflexions autour de l'accès au soin, les déserts médicaux, et l'accueil des internes sur le territoire d'Occitanie. »



Association des Internes de Médecine Générale de Midi-Pyrénées

- « L'Union des Internes du Languedoc-Roussillon représente les internes de la subdivision Montpellier-Nîmes. Cette union des futurs professionnels de santé de notre région souhaite être un acteur de la santé publique sur le territoire. L'UNILR s'associe au projet Ma Région, Ma Santé piloté par la Région Occitanie afin de prendre part aux différentes initiatives pour améliorer la couverture médicale des territoires, faciliter l'installation des jeunes médecins et ainsi répondre aux inquiétudes et attentes des usagers sur l'accès aux soins. »



Alexis Vandeventer, président de l'Union des Internes du Languedoc-Roussillon

- « Je suis président de la Forms, association qui depuis 7 ans, accompagne tous les territoires d'Occitanie dans la mutation du système de santé vers des structures d'exercice coordonné pluriprofessionnel. Cet engagement et ce travail, représentent 320 équipes accompagnées en 2021. A ce titre, la Forms a la légitimité d'adhérer au GIP* « Ma Santé, Ma Région » et d'accompagner les territoires et les professionnels de santé en situation de désert en santé. »



Docteur Michel Dutech, président de la Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de Santé

- « L'Université de Montpellier, internationalement reconnue pour l'excellence de sa formation et de sa recherche dans le domaine de la Santé, partage naturellement la volonté de la Région de créer un Groupement d'Intérêt Public chargé de déployer des actions visant à lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins sur nos territoires. Notre université est profondément attachée au maillage du territoire, aussi cette initiative permettra, j'en suis sûr, de mutualiser nos moyens et nos compétences afin de lutter contre la désertification médicale. »



Philippe Augé, président de l'Université de Montpellier

- « L'université Toulouse III-Paul Sabatier est honorée, en tant que membre fondateur de ce Groupement d'Intérêt Public, de participer au partenariat avec les collectivités territoriales et souhaite s'investir et s'associer à l'impulsion portée par la Région afin de lutter contre la désertification médicale, réalité qui impacte fortement les citoyens et accentue les inégalités territoriales. »



Jean-Marc Broto, président de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier

* GIP : Groupement d'Intérêt Public

« Ma santé, Ma Région » : L'Occitanie lance son service public pour une santé de proximité

Le chiffre

En France, plus d'

1 personne sur 10
vit dans un désert
médical.

De 1% de la population
en 2007, le chiffre est passé
à 7,6 % en 2012 puis 11,1 %
en 2018 (soit 7,5 millions
de personnes).*

En France, avec 1 personne sur 10 vivant dans un désert médical, les habitants voient depuis de nombreuses années les inégalités d'accès à l'offre de soins médicaux se creuser. Le départ à la retraite de médecins généralistes, sans que la relève ne soit assurée, n'est plus une situation exceptionnelle, surtout dans une région comme l'Occitanie où la population augmente et vieillit. Pour freiner ce phénomène et contribuer à garantir, à tous, un égal accès aux soins, la Région se mobilise en créant son service public de la santé : « Ma santé, Ma Région ».

Afin d'organiser ce nouveau service public, et renforcer le maillage territorial de l'offre de soin en Occitanie, la Région met en place une structure partenariale innovante destinée à créer les conditions permettant le recrutement de médecins salariés dans les territoires où le secteur libéral est insuffisamment implanté et en complémentarité avec celui-ci. Cette structure publique a pour mission la création et la gestion des centres de santé de Ma Région, dans lesquels exerceront des médecins mais également, selon les besoins, des sages-femmes et des infirmiers.

Un outil collectif et innovant au service :

◆ Des citoyens

Pour permettre à tous les habitants d'Occitanie un accès aux soins de premiers recours, le service public « Ma santé, Ma Région » poursuit **2 objectifs principaux** :

- Le **recrutement de 200 médecins, infirmiers et sage-femmes, dont une quarantaine dès 2022** ;
- La **création et la gestion de centres de santé** dans lesquels exerceront ces professionnels, au rythme **d'une dizaine par an, dès 2022**.

Afin de répondre aux attentes exprimées par les habitants et assurer une continuité des soins, les médecins recrutés exerceront dans les centres de santé, pour des soins programmés et non programmés, et réaliseront également des **visites à domicile**. Selon l'organisation définie par les autorités sanitaires, ils **participeront aux permanences de soins** (soirées, week-end, voire nuits). Afin de préparer l'avenir, la Région incite les médecins à **assurer le rôle de Maître de Stage Universitaire**.

*Source : Observatoire-Place de la Santé de la Mutualité Française

◆ Des médecins

Ce nouveau service public sera également synonyme de mieux vivre pour les médecins avec des conditions d'exercice facilitées grâce au salariat, mode d'exercice recherché en particulier par les jeunes médecins. **Prise en charge par l'employeur des démarches administratives** dont l'Agence Régionale de Santé (ARS) et l'Assurance maladie, **locaux de travail totalement équipés en matériel médical, et secrétariat médical en appui**: la Région et ses partenaires mettront tout en œuvre pour proposer des conditions de travail optimales.

La recherche de médecins généralistes souhaitant exercer dans les territoires membres du groupement « Ma santé, Ma Région » est en cours. Infos pratiques sur :

<https://www.laregion.fr/Recrutement-medecins>



Pour les médecins, quel intérêt, quels avantages ?

Les professionnels de santé recrutés pour pratiquer au sein des centres de santé de Ma Région bénéficient de :

■ **Un meilleur équilibre** entre vie professionnelle et vie privée = contrat de travail de 35 heures par semaine



■ **Travail en équipe**



■ **Une prise en charge des démarches administratives et financières** avec l'Agence Régionale de Santé et l'Assurance maladie

■ **Des salaires attractifs**



■ **Des locaux de travail équipés** en matériel médical



■ **Un secrétariat** médical partagé



“ Parole d'expert



Jennifer Collard, ici aux côtés de Carole Delga, rejoint le centre municipal de santé de Montréjeau (Haute-Garonne) à son ouverture, à l'automne dernier.

Jennifer Collard,
médecin salariée à Montréjeau (31)

« Un des nombreux avantages du salariat est d'être déchargé de toutes les contraintes administratives, logistiques, comptables... Venant du milieu hospitalier, j'hésitais à m'installer en libéral pour ces raisons. Je voulais surtout pratiquer une médecine de qualité, centrée sur la relation au patient. Au centre de santé de Montréjeau, nous sommes une équipe de quatre médecins et nous discutons régulièrement des cas, nous échangeons sur nos pratiques. Nous sommes également en lien constant avec les professionnels de la maison de santé mitoyenne. C'est très constructif et nous gagnons en efficacité. Et puis nous avons du temps pour nous : nous sommes trois médecins sur quatre à être à temps partiel, ce qui ne pose pas de problème car les patients savent que nous échangeons tout le temps entre nous. Enfin humainement, c'est très gratifiant de voir que nous étions autant attendus, par des gens qui n'avaient pour certains pas vu un médecin depuis des années. »



◆ Des territoires

Dès le début du mandat, la Région a proposé notamment aux départements, communes et intercommunalités de s'engager pour ce nouveau service public via plusieurs appels à manifestation d'intérêt lancés au cours des derniers mois. Le groupement « Ma santé, Ma région » est à ce jour composé de **18 premiers membres** (voir carte P.10 & 11) **répartis en 4 collèges** :

Collège 1 : La Région Occitanie

Son rôle principal :

- ▶ Rechercher les professionnels de santé
- ▶ Equiper les centres de santé de Ma Région
- ▶ Participer financièrement au fonctionnement des centres de santé

Collège 2 : Les Conseils départementaux

- ▶ Département du Tarn-et-Garonne
- ▶ Département des Pyrénées-Orientales

Leur rôle :

- ▶ Faciliter l'implantation des centres de santé de Ma Région sur leur territoire grâce à une participation financière

Collège 3 : Les communes et intercommunalités

➔ Communautés de communes :

- Couserans Pyrénées (09)
- Haute-Ariège (09)
- Cœur et Coteaux du Comminges (31)
- Cagire Garonne Salat (31)
- Lodevois-Larzac (34)
- Cazals-Salviac (46)
- Neste Barousse (65)

➔ Communes :

- Villesèque-des-Corbières (11) -représentant un groupement de communes*-
- Saint-Gilles (30)
- Millas (66)

Leur rôle :

- ▶ Mise à disposition et entretien des locaux dédiés aux centres de santé de Ma Région
- ▶ Faciliter l'installation des médecins et de leurs familles sur le territoire
- ▶ Faciliter l'implantation des centres de santé de Ma Région sur leur territoire grâce à une participation financière

Collège 4 : Les structures mettant à disposition leurs réseaux et expertises

➔ Universités de médecine :

- Toulouse (31)
- Montpellier (34)

➔ Associations d'internes en médecine :

- Association des internes de médecine générale de Midi-Pyrénées (AIMG-MP)
- Union des internes du Languedoc-Roussillon

➔ Fédération Occitanie Roussillon des Maisons de santé (FORMS)

Leur rôle :

- ▶ Mise à disposition de leurs réseaux et expertises
- ▶ Diffusion des offres d'emplois ou de stages proposées par « Ma santé, Ma Région »

D'autres institutions (en cours d'étude), seront amenées à rejoindre la structure (voir carte P.10 & 11).



* Durban Corbières – Cascastel des Corbières, Embres et Castelmaure, Quintillan – Feuilla – Fraissé des Corbières, Saint Jean de Barrou, Fontjoncouse, Villeneuve des Corbières.

Repères / Calendrier

Juin 2021 : Engagement de campagne de Carole Delga et de son équipe

16 juillet 2021 : Lancement de la préfiguration du service public régional de la santé

Octobre 2021 : Lancement de l'appel à manifestation d'intérêt auprès des communes et intercommunalités

Fin 2021 à début 2022 : Concertation avec les différents acteurs concernés

17 juin 2022 : Première Assemblée générale du service public « Ma santé, Ma Région »

Début juillet 2022 : Ouverture des deux premiers centres de santé de Ma Région à Sainte-Croix Volvestre en Ariège ainsi qu'à Salviac dans le Lot

1^{er} septembre 2022 : Ouverture du centre de santé de Ma Région à Millas dans les Pyrénées-Orientales et pérennisation du centre de santé à Aspet en Haute-Garonne

En 2022 : 14 médecins déjà recrutés et une dizaine à venir d'ici la fin de l'année

Objectifs :

1. **Recrutement de 200 médecins, infirmiers et sage-femmes** d'ici la fin du mandat, dont une quarantaine dès 2022 ;
2. La **création ou transformation d'une dizaine de centres de santé par an, dès 2022.**



© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

99 Maisons et Centres de santé accompagnés par la Région depuis 2016

En parallèle du développement de son service public de santé, la Région poursuivra son soutien au développement des centres et maisons de santé.

Depuis 2016, 99 projets ont été soutenus par la Région pour un montant total de plus de 11 M€. La Région mobilisera également 39 M € dans le cadre du CPER 2023-2027 ainsi que 10 M€ de crédits européens 2021-2027. Quelques exemples :

- ▶ Création d'un Centre de santé à **Saint-Clar** (32) en 2020 pour 195 000€
- ▶ Création d'une Maison de Santé à **Saint-Martin de Valgagues** (30) en 2020 pour 195 000€
- ▶ Création d'un Centre de santé à **Latronquière** (46) en 2022 pour 133 210€
- ▶ Création d'une Maison de Santé à **Vic-en-Bigorre** (65) en 2021 pour 130 000€
- ▶ Création d'un Centre de santé à **Molières** (82) en 2022 pour 195 000€
- ▶ Création d'une Maison de Santé à **Chanac** (48) en 2019 pour 140 000€

Groupement Ma santé Ma Région :

Pallier le
dans les d

Premiers partenaires de la Région :

- 1 Groupement de communes Haute-Garonne (201)
- 2 Groupement de communes Hautes-Pyrénées (202)
- 3 Parc inter-municipal de communes (PMI) :
Mairie des Bastides, Bastide des Bastides,
Mairie des Bastides, Bastide-Bastides,
Bastide et Bastides, Bastide, Bastide,
Mairie des Bastides, Bastide de Bastide
- 4 Groupement de communes
Bastide Bastide Bastide (203)
- 5 Groupement de communes Bastide et Bastide
de Bastide (204)
- 6 Groupement de communes Haute-Garonne (205)
- 7 Groupement de communes (206)
- 8 Groupement de communes (207)
- 9 Groupement de communes Bastide,
de Bastide (208)
- 10 Groupement de communes Haute-Garonne (209)
- 11 Mairie de Bastide-Bastide (210)
- 12 Mairie de Bastide de Bastide (211)

Partenaires de la Région :

- 13 Groupement de communes Haute-Garonne (212)
- 14 Groupement de communes Haute-Garonne
et Haute-Pyrénées (213)
- 15 Groupement de communes Haute-Garonne (214)
- 16 Groupement de communes Haute-Garonne (215)
- 17 Groupement de communes Haute-Garonne
et Haute-Pyrénées (216)
- 18 Groupement de communes Haute-Garonne (217)
- 19 Groupement de communes Haute-Garonne
et Haute-Pyrénées (218)
- 20 Mairie de Bastide (219) : Mairie de Bastide,
Mairie de Bastide, Mairie de Bastide,
Mairie de Bastide, Mairie de Bastide,
Mairie de Bastide
- 21 Mairie de Bastide (220)
- 22 Mairie de Bastide (221)
- 23 Mairie de Bastide (222)



Création de
partenariats
de communes



Une structure
de communes



Manque de médecins Deserts médicaux

Ma santé,
Ma Région



CONTACTS PRESSE

Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Lisa MAZIERES

Attachée de presse

05 61 33 54 71 | 06 31 97 23 05

lisa.mazieres@laregion.fr

Toulouse

05 61 33 53 49 | 52 75

service.presse@laregion.fr

[@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)

Yoann LE TEMPLIER

Attaché de presse

04 67 22 79 40 | 06 38 30 70 83

yoann.letemplier@laregion.fr

Montpellier

04 67 22 81 31

[@occitanie](https://twitter.com/occitanie) | laregion.fr



La Région
Occitanie
Pyrénées - Méditerranée